

N°315

2€30

BILLETS D'AFRIQUE

MARS 2022



MENSUEL D'INFORMATION SUR LA FRANÇAFRIQUE ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION SURVIE

L'HEURE DU BILAN

Militaire / Économique / Idéologique

A l'occasion de ce numéro de bilan du quinquennat, nous vous offrons un petit florilège de quelques citations inoubliables du président Emmanuel Macron.

« **L'opération Barkhane ne s'arrêtera que le jour où il n'y aura plus de terroristes islamistes dans la région** » (Conférence de presse à Gao, au Mali, 19/05/17). Après près de dix ans de guerre française contre le terrorisme, le djihadisme au Sahel n'a cessé de prendre de l'ampleur et les pays de l'Afrique de l'Ouest se sentent menacés. Mais l'opération Barkhane va prendre fin, puisqu'elle a été mise à la porte du Mali.

« **Le kwassa-kwassa pêche peu ! Il amène du Comorien ! (Rire)** » (Discussion sur les embarcations comoriennes avec un agent du Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage atlantique d'Étel, dans le Morbihan, 03/07/17). Depuis l'instauration du visa Balladur en 1995, qui a supprimé la liberté de circuler entre Mayotte et les autres îles de l'archipel des Comores, entre 10 000 et 15 000 personnes ont péri dans des tentatives pour faire la traversée à bord des Kwassa-Kwassas, les frêles embarcations traditionnelles comoriennes.

« **La seule chose que vous devez aux militaires français, c'est de les applaudir** » (Débat avec des étudiants à Ouagadougou, 28/11/17) On le sait, l'État français est le seul pays qui déploie généreusement son armée hors de ses frontières sans la moindre considération pour ses intérêts de puissance ; et l'armée française est la seule armée du monde qui ne fait jamais aucune victime civile. Toutes les enquêtes internes à l'institution militaire en attestent ! Et l'encouragement à l'impunité est donné au plus haut sommet de l'État.

« **Le franc CFA est un non-sujet pour la France.** » (Débat avec des étudiants à Ouagadougou, 28/11/17) Quelques mois plus tôt, il déclarait aussi aux présidents des Etats du G5 Sahel : « Si on se sent pas heureux dans la zone franc, on la quitte et on crée sa propre monnaie. » Le 21 décembre 2020, alors que les pays de la CEDEAO ont annoncé leur volonté de créer une nouvelle monnaie baptisée ECO, le président français tente de leur couper l'herbe sous le pied et annonce, en compagnie du président ivoirien Alassane Ouattara, le plus fervent défenseur africain du franc CFA, la fin de la monnaie franc-africaine. La grande réforme promise maintient finalement l'essentiel des mécanismes de contrôle monétaire.

« **Quand des pays ont encore aujourd'hui sept à huit enfants par femme, vous pouvez décider d'y dépenser des milliards d'euros, vous ne stabiliserez rien.** » (Conférence de presse du sommet du G20 à Hambourg, 08/07/18). Attaqué pour racisme, le président défend son droit à juger de la démographie africaine en raison de ses répercussions supposées sur l'immigration en Europe et répète la formule quelques mois plus tard lors d'un voyage présidentiel au Nigeria (France 24, 04/07/18). Selon une étude de l'INED parue dans la revue *Population et société* n° 569, 2019, le nombre d'enfants par femme en Afrique est de 4,4. Le Niger culmine à 6,8. Aucun pays, et non "des pays", n'est donc à 7, encore moins 8. Les fantasmes racistes du président semblent davantage alimentés par la crainte obsessionnelle d'une « Ruée vers l'Europe », pour reprendre le titre d'un livre nauséabond de Stephen Smith dont Macron a publiquement recommandé la lecture.

« **Il ne faut pas dire que c'est cancérogène (...). Sinon, on alimente les peurs.** » (au sujet du chlordécone, lors d'un « grand débat » avec les élus d'Outre-Mer (France ô, 01/02/2019) La fin du débat mérite aussi le détour : Macron confisque les micros les uns après les autres pour clore le débat. Les élus protestent. « Non, les enfants ! (...) Non, vous avez déjà parlé, monsieur le maire. Non-non, ça marche pas comme ça ! Non, monsieur le maire, c'est moi qui donne le micro. (...) C'est pas une communauté autogérée. (...) Je vous demande de vous asseoir. Voilà, donc, vous vous asseyez. » « Donc je prends deux questions. Non-non-non, c'est moi

qui prends les micros. (...) La Réunion, Mayotte, y a eu beaucoup de questions, Martinique, on en a eu beaucoup, là. » Le journaliste de *Télérama* (04/02/19) résume la fin : « La dernière question est enfin posée, le président va pouvoir clore le débat. Ce qu'il fait brillamment par un monologue... de soixante-dix minutes. »

« **Je pense qu'entre la France et l'Afrique, ce doit être une histoire d'amour.** » (Interview à *Jeune Afrique*, 20/11/2020) Un cliché de la politique française depuis des décennies, presque aussi vieux que la phrase de Fanon : « Pour nous, celui qui adore les nègres est aussi "malade" que celui qui les exécute » (*Peau noire, masque blanc*, 1952).

« **Les tueurs qui hantaient les marais, les collines, les églises n'avaient pas le visage de la France. Elle n'a pas été complice. Le sang qui a coulé n'a pas déshonoré ses armes ni les mains de ses soldats qui ont eux aussi vu de leurs yeux l'innommable, pansé des blessures, et étouffé leurs larmes.** » (Discours au mémorial du génocide contre les Tutsis, Gisozi, Kigali, Rwanda, 27/05/21). Complice, si. Déshonoré ses armes, si (et aussi d'autres armes livrées par la France ou dont la livraison a été couverte par la France). Vu de leurs yeux l'innommable : oui s'il met le choléra à Goma sur le même plan qu'un génocide. Ou s'il pense aux soldats français présents en zone gouvernementale pendant le génocide. Pansé des blessures : oui pour 2 médecins militaires qui ont traité 90 des rescapés de Bisesero qui avaient été abandonnés à leurs tueurs. Etouffé leurs larmes : quel culot quand on parle à des rescapés du génocide... mais c'est vrai que de nombreux soldats français ont été traumatisés par ce qu'on leur a fait faire.

« **Avec quelle dictature est-ce que je collabore ?** » (Débat avec une « société civile » triée sur le volet, sommet Afrique-France de Montpellier, 08/10/2021). Il paraît que Jean-Yves Le Drian en plaisante encore avec Denis Sassou Nguesso, Paul Biya, Abdel Fattah al-Sissi, et quelques autres. Malheureusement, Idriss Déby n'est plus là pour s'esclaffer avec eux. A la mort de ce dernier, l'Elysée saluait la mémoire d'un « ami courageux » de la France.

Bulletin fondé en 1993 par François-Xavier Verschave - Directrice de la publication Pauline Tétillon - Comité de rédaction R. Granvaud, D. Mauger, O. Töbner, Y. Thomas, R. Doridant, M. Bazin, P. Tétillon, T. Noiroit, E. Cailleau, M. Lopes - Ont contribué à ce numéro T. Deltombe - Image de couverture : domaine public - Édité par Association Survie, 21 ter rue Voltaire - 75011 Paris - Tél. (+33)9.53.14.49.74 - Web <http://survie.org> et <https://twitter.com/Survie> - Commission paritaire n°0226G87632 - Dépôt légal mars 2022 - ISSN 2115- 6336 - Imprimé par Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson, 38830 Montbonnot Saint Martin

On pouvait s'en douter. La mainmise, sans cesse rénovée, de la France sur ses anciennes colonies africaines n'allait pas être un enjeu de cette présidentielle. La guerre en Ukraine a même emporté l'animosité envers les réfugiés ou l'islamophobie ambiante pourtant si partagées. Pour un temps. L'accueil des ukrainien.nes se fait comme une quasi évidence. La France pratique pourtant depuis quelques décennies le rejet violent et mortifère à l'encontre de celles et ceux qui ont fui d'autres guerres. Parfois françaises ou occidentales. L'auteur kényan Patrick Gathara le relève¹ : « les journalistes choqués que le continent sombre dans l'abîme qu'ils croyaient réservé au reste de l'humanité, ne daignent évoquer les différences de traitement des demandeurs d'asile qu'en passant. Le mot « racisme » semble soigneusement évité. Ironie de pouvoirs européens accueillant des réfugiés fuyant l'agression russe tout en fermant leur porte à celles et ceux qui fuient leurs propres invasions et occupations leur échappe visiblement. » On pense à l'Irak, l'Afghanistan, la Libye et aux suites de ces guerres. Les morts n'ont pas tous la même peau. Cela d'ailleurs été vertement rappelé aux africain.es résidant en Ukraine, empêché.es de monter dans les bus ou refoulé.es à la frontière polonaise.

On redécouvre aussi l'attachement à la paix, au droit international et la condamnation ferme de la dictature chez nos dirigeants. Il s'agira de s'en souvenir lorsqu'il prendra à Macron ou un autre président français d'aller serrer la main à l'héritier du moment des dynasties Bongo ou Déby, de vendre des Rafales au Maréchal Al-Sissi

ou de lancer une nouvelle « opération extérieure ». Ce numéro de *Billets d'Afrique* se penche ainsi sur le bilan du quinquennat passé qui ne semble pas plus que les précédents s'être encombré de considérations humanistes ou de respect de la souveraineté des peuples africains. Les perfusions d'hydrocarbures venant de Russie étant en jeu, il est à craindre que les choses ne s'améliorent pas en Françafrique. Ce n'est décidément toujours pas le moment de lâcher les sources de pétrole ou d'uranium qui alimentent notre « indépendance énergétique ». D'autant moins que nos brutaux amis ont tendance

à s'acoquiner avec les mercenaires russes et les entreprises chinoises.

Le cynisme et le racisme de notre État et de bien des commentateurs médiatiques s'exposent, encore, à l'occasion de cette guerre. Mais l'idéologie,

contrairement aux richesses, a la fâcheuse tendance à ruisseler et imprégner la société française. Même en comptant les progrès de l'absention, les scores annoncés des candidatures d'extrême et ultra-droite sont une source d'inquiétude. Le nationalisme, le racisme, qui puisent dans les guerres et le colonialisme autant qu'ils les alimentent ont gagné du terrain. Nous disposons pourtant de marges de liberté pour une solidarité sans géométrie variable et nous opposer aux pulsions morbides de l'air du temps. Tâchons de nous en emparer même entre deux élections présidentielles.

Mathieu Lopes

¹ Covering Ukraine: A mean streak of racist exceptionalism, *aljazeera.com*, 01/03/22.

BONS MIGRANTS, MAUVAIS DICTATEUR

Sommaire

- | | | | |
|----------|---|-----------|--|
| 2 | FLORILÈGE | 9 | ÉCONOMIE Le mythe d'un partenariat d'égal à égal |
| 3 | ÉDITO Bons migrants, mauvais dictateur | 12 | IDÉOLOGIE L'imaginaire colonial au pouvoir |
| 4 | ENTRETIEN avec Chérif Salif Sy sur les mobilisations contre la politique française | 15 | ŒUVRES D'ART Des restitutions, vitrines de la diplomatie culturelle |
| 6 | MILITAIRE Un mandat sous le signe de la « guerre contre le terrorisme » | | |

«DÉSARROI ET COLÈRE»

Le regard de Chérif Salif Sy, économiste sénégalais, directeur du Forum Tiers-Monde, sur les soubresauts politiques et économiques récents en Afrique francophone, sur les mobilisations contre la politique impérialiste française et sur les espoirs de changement.

Quel regard portez-vous sur la situation politique, sociale et économique actuelle de l'Afrique francophone et ses liens avec l'ancien colonisateur ?

CSSY : Ces quarante dernières années nous vivons un déclin de la démocratisation de type occidentale fondée sur les élections. Les Africains, de plus en plus, se rendent compte de la détermination par l'extérieur sur tout ce qui les concerne et qui détermine le développement économique et social. Ils savent qu'ils ne sont pas gouvernés démocratiquement lorsque l'action de l'État n'obéit pas à des règles de transparence, d'exercice de la responsabilité, de réactivité ou d'écoute des citoyens et surtout de redevabilité, clairement établies.

La concentration du pouvoir par l'exécutif, çà et là, dépasse la simple crise de la représentation. Le mal gouvernement est décrit comme une crise multidimensionnelle : crise de la représentation, crise de la gouvernance publique et manque cruel de sens. Comme dirait l'autre, le processus de démocratisation transplanté par l'extérieur, a perdu dans le même mouvement, la route, le peuple qui le fonde et le gouvernement qui le soutient et le guide. D'où la spécificité du désarroi et de la colère de la population dans les différents pays. Sur les plans politique et/ou idéologique donc, les violentes crises qui secouent les États et les peuples en Afrique francophone, indiquent un fort durcissement des manières de penser le présent et d'envisager l'avenir.

Pour les uns, il faut déconstruire et reconstruire sur les ruines du paternalisme occidental, français en particulier, à travers une destruction totale des symboles du colonialisme et du néocolonialisme. Les figures de proue de cette contestation sont : « Y'en a marre » au Sénégal, le « Balai citoyen » au Burkina Faso, la « Lucha » en République Démocratique du Congo, qui veulent « une démocratie totale » et le passage de témoin à une génération plus jeune. Par leurs actions, ils impriment de nouvelles perceptions et tentent d'impulser une réflexion intellectuelle sur la problématique du rapport avec l'ancien colonisateur.

Pour d'autres, les pays africains sont sur la

bonne voie, le continent a plus besoin d'hommes forts pour incarner les institutions que d'institutions fortes! Le modèle occidental de démocratie ne conviendrait pas aux réalités locales. Leurs arguments semblent tenir la route parfois : les « vieilles démocraties » ont de sérieuses difficultés à asseoir une vraie démocratie chez elles et les Conférences nationales organisées dans la plupart des pays francophones depuis les années 1990, suite au discours de la Baule, ne sont pas parvenues à instaurer des démocraties viables et durables.

Dans le domaine économique, des groupes comme le mouvement « Front pour une Révolution Anti impérialiste Populaire et Panafricaine » (FRAPP) au Sénégal développent la conception du « Centre » et de la « Périphérie », qui inscrit les échanges économiques dans la problématique des inégalités, des injustices et de la domination. Pour ces groupes, les indépendances des pays africains au sud du Sahara n'ont pas changé grand-chose dans la relation de dépendance des pays francophones avec la France. La domination extérieure s'est renforcée et exacerbée. Cette jeunesse africaine s'est positionnée au premier plan pour dénoncer ce qu'elle appelle les « injustices », les « mécanismes de spoliation » du continent. Le Franc CFA et la question de son abolition sont par exemple abordés de manière constante sans oublier les entreprises françaises qui suscitent un fort ressentiment ou Bolloré avec sa stratégie monopolistique, ainsi que les interventions militaires.

La France officielle et ses entreprises (c'est comme cela qu'ils le disent) est également dénoncée lorsqu'elle s'aligne sur les positions de l'Union européenne et des institutions de Bretton Woods, quand bien même les mesures proposées ont un effet politique malsain et asphyxiant pour un enjeu économique médiocre. C'est le cas des accords de partenariat économique (APE) destinés à lever les obstacles aux exportations européennes et rejetés par la majorité des populations. On peut citer aussi les orientations de l'aide au développement, par exemple les programmes de l'initiative internationale « Éducation pour tous » revenant à

gonfler les taux de scolarisation, en parquant des enfants dans des classes d'une centaine d'élèves pour recevoir l'enseignement d'un contractuel mal formé et mal payé.

Le quinquennat d'Emmanuel Macron s'est terminé par le sommet de Montpellier "nouveau format", avec une volonté affichée de s'adresser directement à la jeunesse et à la société civile. Comment cela a-t-il été perçu ?

C'est donc ce contexte, que je viens de décrire, qu'a choisi le président français Emmanuel Macron pour « sauter par-dessus les chefs d'État » pour s'adresser directement à la jeunesse du continent. Il est allé jusqu'à tenter de bâtir « une nouvelle politique avec les pays africains » avec ses invités à Montpellier au point qu'il est légitime de se demander où sont les services de la coopération française, les ambassadeurs, les conseillers culturels et les conseillers pour l'Afrique de l'Élysée. Cela n'a pas seulement choqué les chefs d'État mais aussi beaucoup de groupes et de mouvements de jeunes. En France également, ce manque de respect, ce mépris des gouvernements africains, a été dénoncé.

Je crois que Macron est obsédé par l'ancien statut de la France de grande puissance qu'il souhaite restaurer à travers l'Afrique, en prenant appui sur la colère de la jeunesse en Afrique francophone. Ses sorties sur le sujet traduisent un désarroi en exagérant l'importance du continent pour son pays.

Concernant le sommet de Montpellier "nouveau format" et d'autres sorties du président français, ils ne sont pas perçus de manière uniforme par « les sociétés » civiles. J'aime cette notion de sociétés civiles au pluriel, c'est important. Il faut l'admettre, il existe encore dans la région des milieux et des groupes très favorables à la France malgré le "désenchantement", quatre ans après le discours de Macron devant les étudiants à Ouagadougou. Ces milieux ou groupes saluent les sorties de Macron.

Mais les réactions les plus virulentes, et qui continuent, viennent de mouvements bien implantés (FRAPP-Sénégal et « Balai citoyen » entre autres) ! Ces derniers refusent d'être considérés comme des anti-français, ils s'opposent à la politique de la France.

Parallèlement à ce changement apparent, les mobilisations critiques de la position française semblent toujours présentes. Il s'agit de personnalités politiques, de jeunes marabouts et d'acteurs jusque-là inconnus au bataillon qui condamnent la « domination économique et politique » française dans ses anciennes colonies.

Considérez-vous qu'elles ont pris de l'ampleur au cours des 5 dernières années? Comment ont-elles évolué ?

Bien entendu, les mobilisations contre les affaires françaises ont pris de l'ampleur. Par exemple au Sénégal, peu de gens savent que les organisations formelles du patronat sont présentes dans le mouvement FRAPP dès sa naissance, avec pour chacune ses propres motivations pour la protection de l'entreprise sénégalaise. Des actions identifiées sont encore en cours : rencontre avec le président de la République, occupations de lieux, information du public, tournées nationales de sensibilisations, contestation devant les enseignes françaises (Carrefour, Auchan). Des études d'impact de la pénétration des grandes enseignes françaises sont aussi en cours. Le même type de revendications et manifestations est en cours dans d'autres pays ouest-africains.

À titre personnel, en tant que chercheur, quel regard portez-vous sur la politique africaine d'Emmanuel Macron ?

Elle est inquiétante, floue, imprécise. Écoutons encore le Président en 2019 lors du sommet de Pau : « Nous devons, dans l'immédiat, requalifier le cadre et les conditions politiques de notre intervention au Sahel (...) Veulent-ils notre présence, ont-ils besoin de nous ? » ; « J'ai besoin de ces clarifications pour continuer à maintenir la présence française » ; « Il faut qu'ils l'affirment politiquement dans leur pays devant leur opinion publique. C'est une condition nécessaire. J'en tirerai les conséquences si ces conditions ne sont pas remplies ». Voilà qui ressemble à un « désarroi ». Ce malaise est sans doute dû aux protestations au Mali, au Burkina Faso et au Niger, par exemple, où beaucoup accusent la France d'être à l'origine de la détérioration de la situation sécuritaire. Car malgré 5 500 soldats présents dans la région, la force Barkhane, déployée depuis 2013, a été impuissante face au péril djihadiste et aux violences ethniques qui ne cessent de se multiplier dans ces deux pays. Personnellement je crois que s'il y a une telle exagération de l'importance de cette partie

du continent pour la France, c'est qu'il y a des non-dits. En 1950, l'ensemble de l'Empire colonial représentait 60 % du commerce extérieur français. En 1970, la part de l'Afrique dans les exportations françaises était de 8,7 %. Elle n'était plus que de 5 % en 2015, en 2020 moins de 4%. Cela a obligé la France à repenser sa relation avec le continent afin de maintenir une forme de domination. La France est présente dans le coin pour des raisons néocoloniales, impérialistes avec des finalités politiques (influence et obtention de votes dans les différentes instances internationales) et économiques (accès aux ressources minières et minérales du sous-sol), certainement pas pour la sécurité collective de la région et la France.

Vers où se porte l'espoir des organisations alternatives pour l'avenir du continent ouest-africain ? Pensez-vous que l'avenir se trouve dans des mobilisations nationales ? Et/ou panafricaines ?

L'avenir des pays de la région se jouera dans la capacité des pays à se déconnecter des logiques néolibérales. Le système "néolibéral" mondialisé est en faillite éclatante. Il n'a plus aucune légitimité et les peuples en révolte le répètent. L'histoire suggère que les transitions entre les phases du développement capitaliste peuvent être dures et incertaines. Les populations elles, sont en résistance. Cette résistance avait déjà trouvé son expression dans les batailles contre le colonialisme hier et dans l'ajustement structurel unilatéral et les politiques de libéralisation. C'est cette lutte qu'il faut continuer par la déconnexion et la maîtrise des conditions de l'accumulation (maîtrise des ressources, de la production, du système bancaire, de la science et de la technologie, de la maintenance). Le capitalisme des monopoles et ses serviteurs politiques, aux abois, ont cette capacité à s'organiser en vue de la riposte. Cela, nous le savons. Pour les batailles en cours aussi, il usera de tous les moyens pour étouffer le potentiel démocratique et révolutionnaire des avancées populaires, par la mobilisation des moyens de pression économiques et financiers encore à sa disposition. Il n'hésitera pas à renouer ses alliances avec des forces obscurantistes et réactionnaires qui prétendent déjà « offrir des solutions ». Ces forces qui sont en Europe et en Amérique du nord, dans le monde musulman, en Afrique, en Asie ou en Amérique du Sud.

Ce qui est regrettable, c'est que les importants mouvements populaires en action sont, hélas, pour beaucoup d'entre eux et dans

une large mesure sur le terrain du rejet sans avoir nécessairement encore des projets alternatifs positifs cohérents, à l'échelle des défis. Pour beaucoup de partis politiques de l'opposition aussi la contestation ressemble à ce que j'appelle : « une contestation dans le système », c'est-à-dire que l'alternative qu'ils suggèrent se réduit à la recherche de la meilleure place pour leur pays, dans le système tel qu'il fonctionne réellement. Or « la contestation hors du système » militerait pour une déconnexion.

« La France est présente pour des raisons néocoloniales, impérialistes avec des finalités politiques et économiques, certainement pas pour la sécurité collective de la région et la France. »

Une déconnexion qui recherche avant tout à ce que les pays de la périphérie contrôlent le processus d'accumulation interne qui les orienterait vers un développement plus autonome, libéré de la dynamique et des intérêts économiques, sociaux et culturels des pays du centre, et plus encore de ceux des élites économiques et des multinationales. Une déconnexion dans laquelle l'effort productif est dirigé avant tout vers la production de moyens de production et de biens de consommation courante de la population, et non pas à la production de biens non traditionnels voués à l'exportation ou de biens de luxe pour les pays du centre et leurs alliés internes. Une déconnexion qui suppose la mise en place d'un modèle de développement de type socialiste toujours d'actualité, envisagé pour nous comme un futur à construire, et qui laisserait place à un large espace de participation politique et sociale tout en reconnaissant les indépendances et les autonomies ancestrales légitimes des peuples et des communautés. De la même manière, cette démarche devrait englober des efforts supranationaux et régionaux de plusieurs pays, gouvernements et peuples à la recherche d'une indépendance commerciale, financière, technologique et culturelle. Une déconnexion, enfin, qui ne signifie ni un repli sur soi ni une rupture avec le reste du monde.

Propos recueillis par Marie Bazin

PRÉSENCE MILITAIRE FRANÇAISE EN AFRIQUE UN MANDAT SOUS LE SIGNE DE LA « GUERRE CONTRE LE TERRORISME »

En endossant le costume présidentiel, Emmanuel Macron s'est inscrit dans la continuité de son prédécesseur concernant la politique militaire de la France en Afrique, principalement marquée par l'opération Barkhane au Sahel. Plus largement, conformément à la tradition de la Ve République, l'activisme militaire reste perçu comme le principal moyen pour la France de « maintenir son rang » sur la scène internationale.

Cinq jours seulement après son investiture, le 19 mai 2017, le président Macron se rend au camp militaire de Gao, au Mali, afin de s'adresser aux militaires français.e.s de l'opération Barkhane. « Je veux des victoires », intime-t-il aux officiers. Il affirme également son « exigence renforcée vis-à-vis des pays du Sahel et de l'Algérie » (*LeMonde.fr*, 23/07/18), mais ne prendra pas la peine de s'arrêter à Bamako pour s'entretenir avec le président Ibrahim Bou-bakar Keita : c'est ce dernier qui fait le déplacement pour assister à la cérémonie. Ce premier voyage officiel hors de l'Europe, par lequel Macron entend affirmer son rôle de chef des armées, résume assez bien les cinq années qui vont suivre : priorité à la « guerre contre le terrorisme », subordination de la diplomatie à cet impératif et arrogance contre-productive des autorités françaises.

Le poids des militaires

Lorsque il est élu, Macron hérite d'un engagement militaire en Afrique principalement dédié à la « guerre contre le terrorisme » : un choix qu'il va poursuivre et amplifier. L'opération antiterroriste Sabre des forces spéciales a commencé secrètement en 2012 ; en janvier 2013, le président Hollande lance l'opération Serval ; et Barkhane prend le relais à partir d'août 2014 en étendant son champ d'action aux pays du G5-Sahel (Mali, Burkina-Faso, Niger, Tchad, Mauritanie). La « guerre contre le terrorisme » est confirmée comme la priorité militaire française en Afrique sous la présidence Macron, conformément au souhait de l'État-major. Si le quinquennat semble s'ouvrir par une crise avec l'institution militaire, lorsque un rappel à l'ordre public du président provoque la démission du chef d'état-major Pierre de Villiers, les militaires ne se voient rien refuser par la suite, qu'il s'agisse de la sanctuarisation du budget des Armées, de la poursuite de la « guerre contre le terrorisme », ou de la

coopération militaire avec les dictatures africaines « amies de la France », à commencer par le Tchad d'Idriss Déby (voir encadré). Les observateurs déplorent le renforcement d'une tendance déjà à l'œuvre sous la mandature précédente, à savoir le poids toujours croissant des militaires dans les décisions de politique étrangère en Afrique, au détriment des diplomates du quai d'Orsay. Comme sous Hollande, c'est par ailleurs un responsable passé par les services secrets qui est nommé à Direction Afrique et Océan Indien (DAOI) du ministère des Affaires étrangères, Christophe Bigot succédant à Rémi Maréchaux.

Le ministre de l'Afrique

La continuité est aussi incarnée par le maintien au gouvernement de Jean-Yves Le Drian, qui a été l'un des promoteurs de l'engagement militaire au Sahel. Ministre de la Défense sous Français Hollande, il jouait vo-

lontiers le rôle de ministre des Affaires étrangères s'agissant de l'Afrique. Finalement nommé à ce poste par Macron, il lui arrive aussi d'empiéter sur les prérogatives de ce qui s'appelle désormais le ministère des Armées, dès qu'il est question de l'Afrique ou de la promotion des ventes d'armes. Mais surtout, Le Drian confirme son rôle d'interlocuteur principal avec un certain nombre de chefs d'État africains, particulièrement ceux que le Président rechigne à rencontrer pour des raisons d'image publique. Une sorte de partage des tâches que Le Drian assume avec un zèle déconcertant, ne se contentant pas de jouer la partition du cynisme et de la realpolitik au nom des impératifs de la guerre contre le terrorisme et des intérêts stratégiques de la France, mais affichant volontiers des relations de proximité avec les dictateurs les plus criminels (Déby, Sissi, Sassou...).

Contre-insurrection...

LE QUADRILLAGE MILITAIRE FRANÇAIS EN AFRIQUE

Il n'y a pas eu d'évolutions notables de la présence militaire française en Afrique sous la présidence de Macron. Outre l'opération Barkhane au Sahel, la France conserve toujours deux bases opérationnelles avancées à Djibouti (1450 militaires) et en Côte d'Ivoire (950), et deux bases à vocation de coopération régionale au Gabon et au Sénégal (350 hommes chacune). A ces « forces de présence », on peut ajouter 1700 militaires présent.e.s à la Réunion et à Mayotte au titre des « forces de souveraineté » et 150 dans le cadre de l'opération maritime Corymbe dans le Golfe de Guinée. Quelques officiers participent aux missions de l'ONU ou de l'Union Européenne au Mali, en Centrafrique et en République démocratique du Congo.

Alors qu'il avait été réécrit en 2008 puis en 2013, le Livre Blanc sur la Défense et la

Sécurité nationale, qui définit les priorités stratégiques de la France en matière militaire, n'a pas changé depuis. Dans ce dernier, « le Sahel, de la Mauritanie à la Corne de l'Afrique, ainsi qu'une partie de l'Afrique subsaharienne » sont définis comme « des zones d'intérêt prioritaire » pour la France. Les opérations extérieures visent toujours officiellement à « assurer la protection de nos ressortissants à l'étranger, défendre nos intérêts stratégiques, comme ceux de nos partenaires et alliés, et exercer nos responsabilités internationales. » Cette dernière formule résume une obsession immuable chez les dirigeants politiques et militaires français : continuer à jouer au gendarme de l'Afrique francophone pour que la France maintienne son rang sur la scène internationale.

Décomplexés par l'exemple des militaires américains en Irak et en Afghanistan, qui remettent à l'honneur les doctrines françaises de contrôle des populations élaborées pendant les guerres d'Indochine et d'Algérie, les officiers français promeuvent une action contre-insurrectionnelle au Sahel. C'est l'approche dite « globale » ou « intégrée », reprise sous le terme des 3D par l'exécutif (pour « Diplomatie, Développement, Défense »), stratégie qui doit englober les opérations militaires et les compléter par un volet civil. On théorise un « continuum sécurité-développement » : pour priver les djihadistes du soutien de la population, il faut offrir à cette dernière des projets de développement dans les zones préalablement « sécurisées » par les militaires. L'Agence française de développement (AFD) est sommée de se mettre au service de cet objectif et d'agir dans le sillage de Barkhane. Les militaires déclarent s'inspirer de leur histoire coloniale, et en particulier de la stratégie de progression en « tache d'huile » de Gallieni, pour « gagner les cœurs et les esprits » de la population. Un objectif illusoire tant les griefs qui poussent des jeunes à s'engager dans les groupes djihadistes sont ignorés par les pouvoirs en place, et renforcés par les massacres commis par les armées africaines et les modalités d'action de la force Barkhane. Pour débusquer les djihadistes au sein de la population, l'autre versant de la contre-insurrection postule en effet que tout homme est un suspect en puissance et repose sur des méthodes policières humiliantes pour débusquer l'ennemi.

...et contre-terrorisme

L'échec de la contre-insurrection et le renforcement des « Groupes armés terroristes » (GAT), pour reprendre la terminologie simpliste des militaires, conduit à un renforcement des opérations de contre-terrorisme, consistant à « neutraliser » le maximum de djihadistes. Si l'on prête à Macron l'intention de réduire la voilure au Sahel le plus rapidement possible, la présence militaire française devenant de plus en plus coûteuse financièrement mais aussi politiquement en France comme dans les pays africains, le président va néanmoins annoncer un renforcement des effectifs de Barkhane de 600 militaires en février 2020,

portant le nombre de soldats à 5200, plus quelques centaines de forces spéciales. Après plusieurs mois de défaites sévères essuyées par les forces africaines, il s'agit de porter des coups décisifs, notamment dans la zone des trois frontières (Mali, Burkina, Niger), afin de pouvoir annoncer un allègement du dispositif sur un bilan victorieux. Les « neutralisations » par bombardements aériens s'intensifient, de même que la pression sur les armées africaines pour obtenir des résultats. Ces dernières multiplient les exactions contre les populations, tandis que la France décuple le nombre de supposés djihadistes tués par frappes aériennes, dans des conditions contraires au droit international. Les militaires procèdent en effet à des « frappes signatures » sur la base de suspicion d'appartenance à des groupes djha-



Opération des forces françaises et nigériennes en mars 2018. Photo domaine public.

distes, sans faire de distinction entre les combattants réguliers, les soutiens occasionnels ou recrutés de force. Comme le rappelait *Mediapart* (16/02) récemment, « l'armée française a tué au moins 2 800 présumés djihadistes » au Sahel, mais on ne peut jamais « vérifier précisément où, quand, comment et surtout qui précisément. »

Un échec annoncé dont on ne tire pas les leçons

Les autorités françaises comptent aussi, pour suppléer partiellement la force Barkhane, sur la « sahélistisation » de la réponse militaire : on renforce la coopération opérationnelle avec les armées africaines pour obtenir leur « montée en puissance ». Mais la force conjointe du G5-Sahel, promue par la France pour mutualiser les moyens et sécuriser les zones frontalières, reste balbutiante et les armées maliennes et burkinabè, en partie dépouillées par la corruption de leur hiérarchie, peinent à faire le poids sur le terrain. On compte aussi sur le renfort de partenaires européens qui rechignent pour la plu-

part à s'engager dans ce bourbier. La force Takuba (regroupement de forces spéciales de quelques pays européens) qui doit ainsi accompagner de petites unités maliennes en opération reste embryonnaire en dépit des efforts diplomatiques français. Surtout, la France enferme ses partenaires dans une logique exclusivement militaire. Non seulement celle-ci ne résout rien au terrain social et politique et au sentiment d'injustice des populations rurales, sur lesquels prospèrent les groupes djihadistes, mais elle permet à ces derniers de se présenter comme des résistants face à des forces étrangères. Plus les militaires français tuent de combattants et plus les djihadistes semblent en capacité d'en recruter de nouveaux... L'échec de la stratégie imposée de l'extérieur (sur le plan militaire comme sur celui du « développement »), et la dégradation continue des conditions de sécurités pour les populations civiles, prises en étau entre différents groupes armés (djihadistes, milices d'autodéfenses communautaires, armées nationales), participe aussi de l'instabilité politique et au renversement, au Mali puis au Burkina, de régimes décriés aussi bien pour leur corruption que pour leur impétuosité sur le front de la lutte antiterroriste.

La fin de Barkhane...

C'est finalement la dégradation des relations politiques avec la junte militaire malienne qui va porter le coup de grâce à l'opération Barkhane et vraisemblablement aux différentes structures militaires et institutionnelles dont elle s'est entourée (force de l'ONU Minusma, G5-Sahel, EUTM, Takuba, Coalition pour le Sahel, etc.) Contrairement à ce que prétendent les autorités politiques françaises, ce n'est pas le refus du retour à l'ordre constitutionnel au Mali qui est à la source des crispations diplomatiques, c'est le franchissement des « lignes rouges » fixées par Paris dans la lutte contre le terrorisme, à commencer par la volonté malienne d'ouvrir des négociations avec certains groupes djihadistes, largement plébiscitées dans le pays. Les premières tentatives en la matière avaient contribué à refroidir le soutien français à l'ancien président renversé Ibrahim Boubacar Keita, et ont à nouveau crispé les relations avec la France quand les nouvelles autorités maliennes ont affirmé

publiquement vouloir poursuivre dans cette voie. La décision de la junte de recourir aux mercenaires et à la coopération militaire russes pour compenser le désengagement partiel de Barkhane dans le nord du Mali, annoncé unilatéralement par Macron, a constitué une pomme de discorde supplémentaire. À l'arrogance de la diplomatie française a répondu un discours souverainiste sans concession et des accusations parfois démagogiques, qui ont permis à la junte de consolider son assise politique alors même que le retour à des élections libres paraît très hypothétique. L'escalade verbale a conduit à la rupture des relations diplomatiques, contraignant finalement la France à annoncer le retrait de ses militaires du pays.

...pas de la « guerre contre le terrorisme »

Les autorités françaises récoltent ainsi les fruits de leur paternalisme incurable (on se

souvent par exemple de la convocation humiliante des chefs d'États du G5-Sahel par le président français à Pau fin 2020) et de l'impasse sécuritaire à laquelle elles ont largement contribué. Pourtant, aucune leçon ne semble avoir été tirée de presque dix ans de « guerre contre le terrorisme » de la France en Afrique, sans parler du précédent Afghan. Même si des débats existent depuis plusieurs mois chez les militaires concernant le rééquilibrage des priorités stratégiques, compte-tenu du regain des tensions internationales entre puissances, le général Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées françaises a assuré que la France entendait bien « poursuivre la lutte contre le terrorisme » aux côtés des pays africains. Des négociations sont en cours pour mettre en place une nouvelle opération militaire dont le centre de gravité glisserait vers les pays d'Afrique de l'Ouest également menacés par la progression djihadiste (Côte d'Ivoire, Bé-

nin, Sénégal...). Il s'agit de poursuivre les bombardements aériens au Sahel et de renforcer la coopération militaire antiterroriste avec de nouveaux pays. Mais compte tenu de l'hostilité grandissante qu'elle suscite dans les opinions publiques africaines, la présence militaire française constitue désormais un véritable handicap politique pour les gouvernements africains qui la sollicitent. Initialement réticentes, les autorités nigériennes viennent pourtant d'accepter d'accueillir de nouvelles bases à proximité du Mali pour les militaires français et européens de Takuba, cédant sans doute aux pressions insistantes de Paris. Si l'on peut s'attendre à une empreinte plus discrète du nouveau dispositif contre-terroriste français, le logiciel qui a conduit à la débâcle en revanche n'a pas changé.

Raphaël Granvaud

QUAND LA GUERRE CONTRE LE TERRORISME A BON DOS

Un des avantages de la « guerre contre le terrorisme », c'est qu'elle autorise tous les écarts avec le droit international, qu'il s'agisse de crimes de guerre ou de complicité avec les criminels de guerre. La présidence Macron n'a pas fait exception à la règle, confirmant le soutien de la France à certains acteurs qui auraient pu aisément trouver leur place sur le banc des accusés à la Cour Pénale internationale. Dans l'esprit de certaines autorités militaires et politiques, les « hommes forts » seraient en effet les mieux placés pour lutter contre le terrorisme. Et tant pis si la répression et les crimes de guerre font au contraire le jeu des djihadistes...

Complicité criminelle en Egypte

Le média d'investigation *Disclose* a ainsi révélé en novembre 2021 que la France n'avait pas simplement fait du régime du maréchal Sissi l'un de ses meilleurs clients en armements en nom d'intérêts communs dans la « guerre contre le terrorisme ». Depuis 2016, l'armée et les services secrets français mènent en outre une mission secrète de coopération militaire nommée Sirli, née sous François Hollande et poursuivie sous Emmanuel Macron. Sous couvert de détecter d'éventuelles menaces terroristes, les militaires français fournissent du renseignement à l'armée égyptienne, utilisé par

cette dernière pour bombarder des civils soupçonnés de contrebande. « Des crimes d'État dont François Hollande et Emmanuel Macron ont été constamment informés. Sans jamais en tirer les conséquences¹. »

Bombardements au Tchad

Au Tchad, début février 2019, les moyens de l'opération Barkhane sont utilisés pour bombarder pendant 3 jours une colonne de pick-up de l'Union des forces de la résistance (UFR), une rébellion dirigée par Timan Erdimi, un des neveux du dictateur Idriss Déby. Si les autorités françaises n'ont pas entièrement repris à leur compte la propagande tchadienne qualifiant de « terroristes » les rebelles bombardés, elles n'en ont pas moins entretenu la confusion. Le ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, compare ainsi ces bombardements à ceux de l'opération Serval au Mali et la ministre des Armées explique que les rebelles tchadiens risquaient de déstabiliser « un pays qui contribue à l'amélioration de la situation sécuritaire et à la lutte contre le terrorisme² ». Après la mort d'Idriss Déby, Emmanuel Macron est le seul chef d'État non africain à assister aux funérailles du dictateur, aux côtés du fils de ce dernier qui vient de reprendre le pouvoir en violation de la Constitution et en vertu d'une succession dynastique qui ne dit pas son nom.

1. <https://egypt-papers.disclose.ngo/fr/chapter/operation-sirli>

Soutien au putschiste Haftar en Libye

Au nom de la guerre contre le terrorisme, la France ne se contente pas de soutenir militairement les dictatures installées. Elle cherche aussi parfois à en promouvoir de nouvelles, y compris contre les processus de paix impulsés par l'ONU. Non contente d'accorder au « maréchal » Haftar une légitimité internationale qu'il ne méritait pas, les autorités françaises lui ont également fourni un soutien militaire discret. Celui-ci est involontairement officialisé en juillet 2016, par la mort de trois agents français de la DGSE tués à bord d'un hélicoptère près de Benghazi. Le double jeu français - soutien officiel aux autorités reconnues internationalement et soutien officieux à l'apprenti dictateur Haftar - se poursuit sous Emmanuel Macron. En juillet 2019, le *New York Times* révèle la présence d'armes et de missiles français au QG d'Haftar, alors que ce dernier vient de lancer ses troupes à l'assaut de la capitale libyenne pour tenter de s'emparer du pouvoir. À l'époque, la France ne trouve rien à redire à la présence de mercenaires du groupe russe Wagner à ses côtés... Le dossier libyen illustre aussi, à travers la figure du très spécial conseiller élyséen Paul Soler, la poursuite d'une diplomatie parallèle de l'Élysée, à la forte couleur kaki.

2. <https://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-17383QE.htm>

«NOUVELLE ALLIANCE ÉCONOMIQUE» ENTRE LA FRANCE ET L'AFRIQUE LE MYTHE D'UN PARTENARIAT D'ÉGAL À ÉGAL

En matière de politique économique avec l'Afrique, Emmanuel Macron n'a pas été particulièrement original par rapport à ses prédécesseurs. Se posant comme l'initiateur d'une rupture dans la nature des relations avec le continent, il a multiplié les annonces de réformes qui ne font que dissimuler la persistance d'une politique française d'influence et de prédation.

La première annonce, inattendue, a été celle de la fin du franc CFA au profit d'une nouvelle monnaie appelée Eco, le 21 décembre 2019 aux côtés d'Alassane Ouattara. Face aux contestations grandissantes contre le Franc CFA, Macron a voulu couper l'herbe sous le pied du projet de monnaie commune de la CEDEAO qui avançait lentement vers sa concrétisation sous le nom d'Eco. Limitée géographiquement (seulement 8 des 15 pays utilisant le Franc CFA sont concernés) comme dans ses modalités, cette "réforme" ne donne guère d'illusions quant à la réalité du changement. En effet, malgré l'effacement des marqueurs symboliques les plus gênants, les fondements du système de tutelle monétaire restent, avec le maintien de la parité fixe avec l'euro et de la capacité de la France à peser dans les instances de décision (cf. *Billets* n°293, janvier 2020). Dans le registre du « tout change pour que rien ne change », le même scénario semble se jouer concernant la politique d'aide au développement.

Réforme sémantique

Lors d'une conférence de l'Agence Française de Développement (AFD) intitulée « Investir ensemble, pour une nouvelle alliance entre l'Afrique et l'Europe » organisée à Paris le 16 février dernier à la veille du sommet Union européenne – Union africaine (sommet UE-UA) de Bruxelles, Macron a annoncé une transformation de la « sémantique du développement », qui devra s'incarner dans la modification du nom – pas encore dévoilé – de l'AFD. Cette réforme rhétorique consiste à passer de la notion d'aide à celle de partenariat, c'est-à-dire officiellement à ne plus « faire pour » mais « faire avec ».

Dans un rapport d'août 2018 sur la "Modernisation de la politique partenariale de développement", le député Hervé Berville – qui deviendra le rapporteur de la loi en question – expliquait : « [le terme "partena-

riat"] permet de dépasser le terme "aide" qui est largement connoté négativement dans les pays partenaires, notamment chez les jeunes, et qui peut induire une asymétrie dans la relation. A l'inverse, la notion de "partenariat" intègre plus fortement la dimension égalitaire de la relation ».

Comme si nommer différemment la relation allait faire disparaître la réalité et les causes profondes des inégalités qui existent entre les économies des pays "aidés" (africains notamment) et française. Pire : les occulter par une approche fausement dépolitisée risque au contraire de les aggraver. Car derrière les mots, il y a une méthode et une conception des questions de développement qui promeut l'idée qu'il s'agit d'un enjeu de business.

Développement du business

Dans la nouvelle loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales, votée le 4 août 2021, la notion de partenariat s'incarne dans la création de « partenariats multipartites » ou « conseils locaux de développement » dans les pays d'intervention. Présidés par l'ambassade, s'y côtoieraient sous la bannière de la « société civile » des organisations non lucratives du secteur de la solidarité et des acteurs lucratifs du secteur privé.

Le développement, considéré comme un problème de manque ou d'utilisation sous-optimale des ressources financières, a en effet désormais comme finalité principale et assumée la mobilisation de financements privés grâce aux financements publics. Cela apparaît clairement dans la déclaration de Macron en clôture de la conférence de l'AFD du 16 février 2022 : « Les gens partout cherchent comment investir. Et ils cherchent de la rémunération. [...] Si on sait construire le cadre où on prend la part du risque qu'ils ne comprennent pas ou qu'ils ne veulent pas porter, on va mobiliser des dizaines, des cen-

taines de milliards d'argent privé venant du monde entier, sur le continent africain. [...] Là, on sera allé au bout de la logique qui est que ce n'est pas de l'aide, c'est bien de l'investissement ».

C'est dans cette technique déjà bien connue du « *blending* » (un « mélange » de financements) que s'inscrit l'annonce, deux jours plus tard à l'issue du sommet UE-UA, d'un plan d'investissement européen en Afrique de 150 milliards d'euros à horizon 2030. Il s'agit de stimuler les investissements publics et privés, notamment dans les domaines des infrastructures et des services publics (énergie, transport, numérique...), où se multiplient les partenariats publics privés – ces montages qui permettent le financement en partie public d'équipements dont l'exploitation et les profits sont confiés à des prestataires privés – mais également terrains de jeu où excelle désormais la Chine en Afrique. Ce plan d'investissement s'inscrit en effet dans le cadre du *Global Gateway*, une initiative de l'UE pour contrer le projet chinois des « nouvelles routes de la soie », grand programme d'investissement dans les infrastructures en Afrique lancé en 2013. Cela rappelle, si besoin était, que c'est bien dans un contexte de concurrence internationale et de lutte d'influence que s'inscrit la politique d'aide.

Aide et influence

C'est une autre facette du passage de la notion d'aide – dont il ne s'agit pas ici de défendre la cause – à celle de partenariat : il permet de mettre sur le même plan les objectifs des pays « partenaires ». L'usage de ce terme, comme le justifiait le rapport Berville de 2018, « exprime plus clairement la poursuite d'objectifs stratégiques communs ». On assume désormais pleinement l'idée jusqu'ici plutôt honteuse, bien qu'au fondement de la politique d'aide depuis son déploiement au moment des indépendances, qu'il ne s'agit pas d'une politique

désintéressée mais au service d'intérêts propres, présentés comme réciproques entre partenaires. Jean-Yves Le Drian l'exprimait ainsi devant la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale le 2 février 2021 : « notre relation avec nos partenaires du Sud n'est pas une forme de soutien généreux, qui leur permettrait de régler des problèmes qui ne concernent qu'eux. En réalité, en les aidant, nous nous aidons nous-mêmes car bien des réponses aux grandes questions du XXI^e siècle se trouvent dans ce partenariat », citant en exemple le « défi de l'immigration irrégulière ».

La place qu'occupent les instruments du développement dans la « Feuille de route de l'influence de la diplomatie française », présentée le 14 décembre 2021 par Le Drian, véritable guide pratique pour faire valoir les intérêts français dans le monde, est révélatrice de leurs finalités. Ce document fait en effet la part belle au rôle de la « diplomatie du développement » et à ses institutions (l'AFD, Expertise France, les instituts de recherche et de développement, France Volontaires...), mais aussi à celui de la « diplomatie culturelle » (Institut français, alliances françaises, institutions de promotion de la francophonie...) ou encore de l'audiovisuel extérieur (France Média Monde qui regroupe RFI et France 24, participation dans TV5 Monde), dont les coûts sont en grande partie comptabilisés en aide au développement. Car rien ne change sur le fond : l'aide reste un agrégat de dépenses liées à une stratégie d'influence, seuls ses instruments évoluent en s'adaptant au contexte international.

Ce quinquennat a d'ailleurs vu l'achèvement des réformes initiées sous François Hollande pour renforcer la force de frappe des opérateurs de développement français, avec notamment l'absorption début 2022 d'Expertise France par l'AFD, qui regroupe désormais sous le même toit la majeure partie de l'assistance technique française et du financement de "l'aide". Il a également été marqué par la multiplication des initiatives pour se positionner en leader sur ces questions au niveau international, et particulièrement européen, afin de faire valoir la vision et le savoir-faire français du développement. La France est par exemple à l'initiative du premier sommet « Finance en commun » organisé en novembre 2020, réunissant l'ensemble des 450 banques publiques de développement du monde, ou encore du

ÉCONOMIES ÉTRANGLÉES

Alors que la France s'enorgueillit d'avoir augmenté la part de l'aide à 0,54% du revenu national brut français en 2022, et promet d'atteindre en 2025 les sacro-saints 0,7% - un mantra historique, pourtant fixé au doigt mouillé et qui ne correspond à rien en termes économiques (cf. *Billets* n°247, juin 2015) – il n'est nullement question de la centaine de milliards de dollars qui échappent chaque année à l'Afrique par les mécanismes de l'évasion fiscale¹. La directive européenne sur la transparence fiscale des multinationales aurait pourtant été l'occasion de s'attaquer à ce scandale, qui fait perdre chaque année aux gouvernements africains des ressources directes deux fois plus importantes que l'ensemble farfelu de frais comptabilisés en aide publique au développement. L'objectif de cette directive est d'imposer aux multinationales un « reporting pays par pays » permettant de vérifier si elles paient leurs

impôts en fonction de leurs activités réelles, ou de déceler l'éventuel recours à des pratiques d'évasion fiscale. Mais, comme l'expliquaient les organisations rassemblées au sein de la plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires dans une tribune au *Monde* (9/11/21), la directive adoptée par le Parlement « prévoit que les entreprises devront uniquement déclarer leurs activités au sein des pays de l'Union européenne et des pays listés comme paradis fiscaux [ce qui] anéantit complètement la mesure : plus des trois quarts des pays du monde ne seront pas couverts ». Elles dénoncent « une forte responsabilité [de la France] dans cet échec, en adoptant sans nuance les positions des lobbys du secteur privé. ».

1. « L'Afrique pourrait gagner 89 milliards de dollars par an en réduisant les flux financiers illicites, selon l'ONU », communiqué de presse de la CNUCED, 28 septembre 2020, <https://unctad.org/fr/press-material/lafrique-pourrait-gagner-89-milliards-de-dollars-par-en-reduisant-les-flux>

« sommet sur le financement des économies africaines » organisé à Paris en mai 2021 dans le but affiché de soutenir un continent menacé d'une grave récession des suites de la crise du Covid 19.

Remèdes pires que le mal

Loin de s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et à la vulnérabilité structurelle des économies africaines, largement tournées vers l'export de matières premières et donc dépendantes des marchés mondiaux, les remèdes promus par la France dans ces sommets ne font que les accentuer.

Celui sur le financement des économies africaines du 18 mai 2021 à Paris, organisé un an après l'appel de Macron à une « annulation massive » des dettes des pays africains, a débouché au mieux sur des mesures de ré-échelonnement, au pire sur de nouveaux prêts (et donc de l'endettement supplémentaire), et sur des soutiens financiers soumis à l'application de recettes vieilles de plusieurs décennies qui ne font qu'exposer toujours plus les économies africaines à la voracité des entreprises occidentales. Les nouveaux prêts doivent en effet s'accompagner selon les termes de la déclaration finale du sommet « de réformes difficiles mais nécessaires à mener au niveau national » - sous-entendus des mesures budgétaires restrictives et autres privatisations notamment dans les services publics - ou encore « [de la création

d']un environnement favorable au secteur privé au moyen de partenariats public-privé et de financements privés ». Dans un cynisme sans nom, les signataires de la déclaration, dont les dirigeants africains, poursuivent: « Notre objectif prioritaire est de mobiliser ce capital [humain] et le potentiel démographique de l'Afrique et ainsi fournir au secteur privé les atouts dont il a besoin. Nous nous engageons à renforcer les systèmes de santé, de protection sociale, et d'enseignement et de formation sur le continent africain, en reconnaissant qu'ils constituent des facteurs déterminants pour accroître la productivité sur le continent [...] ».

Une fois de plus, mais plus ouvertement qu'avant, l'aide au développement sert à mettre de l'huile dans les rouages du *business* international, réduisant les populations africaines à de la simple main d'œuvre dont il faudrait entretenir la qualité, au service des grandes puissances économiques qui, sur ce point, réussissent à se mettre d'accord. Ne reste à chacune qu'à jouer ses cartes pour empocher la mise dans le cadre de la concurrence internationale : en la matière, c'est sur l'Europe que la France parie, comptant bien profiter de la présidence française de l'UE pour faire avancer ses pions. C'était le sens de la conférence du 10 janvier 2022 sur la refondation des relations commerciales et d'investissement entre l'Europe et

l'Afrique, préfigurant le sommet UE UA. Au programme : soutien à la Zone de libre-échange africaine (ZLECAF), accords de facilitation des investissements entre l'Europe et l'Afrique, harmonisation des normes favorables aux entreprises européennes, ou encore approfondissement des Accords de Partenariat Économique (APE). En effet, les Accords de Samoa, successeurs des Accords de Cotonou qui encadrent les APE, et dont la signature définitive serait imminente, donnent la possibilité de les élargir, au-delà des échanges de marchandises, aux services, à la concurrence, aux marchés publics, à la propriété intellectuelle et aux investissements (*bilaterals.org*, 05/02/20).

Dans une tribune (*Le Point*, 10/01/22), Franck Riester, ministre français du commerce extérieur et de l'attractivité, ses homologues marocain et kényan ainsi que le commissaire européen au Commerce, résumant : il s'agit d'« accélérer l'intégration des chaînes de valeur européennes et africaines ». Mais que l'on se rassure, ces « nouveaux partenariats commerciaux et d'investissement [doivent être] mutuellement bénéfiques entre nos deux continents ».

Guerre des modèles ?

Pour entretenir l'illusion d'une alliance d'intérêt réciproque avec l'Afrique, la France se présente comme un partenaire plus vertueux que ses concurrents, en particulier la Chine. Comme le déclarait Le Drian au *Monde* (19/11/21) : « Il est vrai qu'en Afrique beaucoup d'États sont fragilisés, ce qui se traduit par une perte de souveraineté. Ils font confiance à des partenaires extérieurs pour assurer leur sécurité ou ce qu'ils pensent être leur développement économique alors qu'il s'agit souvent de prédation ».

Pourtant en matière de prédation en Afrique, hier comme aujourd'hui, la France n'est pas en mesure de donner la moindre leçon. En témoigne le soutien qu'elle apporte à la multinationale Total pour son projet gazier au Mozambique et son projet pétrolier en Ouganda et en Tanzanie, exemples édifiants de ce qu'est et de ce que peut engendrer la prédation économique : accaparement des terres et privation des po-

pulations de leurs moyens de subsistance, désastres environnementaux et climatiques, pillage des ressources par des multinationales étrangères dans des conditions fiscales avantageuses, alliance avec des régimes autoritaires qui répriment les opposants aux projets, dégradation des situations sécuritaires sur fond de tensions sociales et de militarisation des zones concernées...

Au Mozambique, cette situation se développe sur le terreau d'une économie dévastée par une affaire de dette contractée de manière illégale par un gouvernement corrompu (opération dans laquelle la France est d'ailleurs impliquée), et qui se retrouve dépendante des revenus issus de ses matières premières.

Pourtant, l'État français a apporté et apporte encore à Total un soutien multiforme dans ces pays, par l'activation de sa diplomatie économique et de sa coopération militaire, dans un mélange des genres entre intérêt général et intérêts privés encouragé par de multiples allées et venues de personnalités entre Total et les institutions françaises (portes tournantes)¹. Et il l'assume. En réponse au député Jean-Paul Lecoq qui l'interpellait sur la position de la France concernant Total au Mozambique, Le Drian déclarait lors de son audition à la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale le 2 février 2021: « L'aide publique au développement est aussi un instrument d'influence. La compétition se fait également par ce biais. Vous fréquentez beaucoup le Mozambique, monsieur Lecoq, mais moi aussi... Il existe une véritable compétition, dans ces pays, entre les types de développement. Nous nous inscrivons dans cette logique, sans la moindre ambiguïté ».

Les affaires sont les affaires

Les dirigeants français ne peuvent pas avoir l'excuse d'ignorer les conséquences désastreuses des projets de Total. Elles sont largement documentées, et le projet pétrolier de Total en Ouganda et en Tanzanie est visé par une action en justice en France menée par les Amis de la Terre et Survie et quatre ONG ougandaises² sur le fondement de la loi devoir de vigilance, seul outil juridique actuellement existant pour permettre

aux organisations de remettre en cause l'impunité des multinationales. Cette obligation, visant à identifier et prévenir les atteintes aux droits humains et à l'environnement qui pourraient être commises par les filiales, fournisseurs et sous-traitants des grandes entreprises, est pourtant peu respectée.

C'est pourquoi quelques députés, sur proposition du CCFD-Terre Solidaire, ont cherché à intégrer cette notion de devoir de vigilance dans la loi sur le développement, et notamment à conditionner l'obtention de fonds obtenus par des entreprises dans le cadre de l'aide publique au développement versée par l'État ou ses agences et leurs filiales à l'établissement d'un plan de vigilance, lorsqu'elles y sont soumises³. Mais ces amendements ont été rejetés, sur demande du gouvernement qui a prétexté que l'AFD ne verse pas directement d'aide aux entreprises : il est vrai que les fonds sont décaissés auprès d'États ou de collectivités... qui ensuite confient régulièrement des marchés à des entreprises françaises.

Il y a certes une évocation des « bonnes pratiques du devoir de vigilance » qu'il faudrait promouvoir dans le texte final, mais elle figure dans le rapport annexé à la loi dont la portée juridique est pour le moins incertaine, et sans dispositif précis ni contraignant. Le gouvernement a ainsi opportunément écarté le principe même de la demande, qui aurait pu s'appliquer au travers de deux mécanismes importants : la garantie à l'export (assurée aujourd'hui par l'agence française de crédit à l'exportation Bpi France, pour rembourser d'éventuelles factures impayées) dont bénéficient nombre d'entreprises françaises y compris certaines impliquées dans l'exploration gazière au Mozambique, et le fameux « *blending* » visant à mixer, au sein de holdings financières, des fonds publics à de l'investissement privé pour rendre celui-ci rentable. Mais pour Paris, entraver l'activité des entreprises tricolores par de nouvelles contraintes reviendrait à perdre en compétitivité face à la concurrence internationale. Or la notion hypocrite de « partenariat » suppose bien que l'économie française soit bénéficiaire, d'une manière ou d'une autre, de l'aide au développement.

Pauline Tétillon

¹ Sur les conséquences des projets de Total et le soutien de la France, lire les rapports : Les Amis de la Terre, De l'eldorado gazier au chaos. Quand la France pousse le Mozambique dans le piège du gaz, juin 2020 ; Les Amis de la Terre France et Survie, Un cau-

chemar nommé Total. Une multiplication alarmante des violations des droits humains en Ouganda et Tanzanie, 20 octobre 2020 ; et Observatoire des Multinationales, Survie, Les Amis de la Terre France, Comment l'État français fait le jeu de Total en Ouganda, 14 oc-

tobre 2022.

² Voir le site *totalautribunal.org*

³ Amendement n°39 déposé le 12 février 2021 par Matthieu Orphelin, et amendement n°156 déposé le 14 février 2021 par Dominique Potier.

EMMANUEL MACRON L'IMAGINAIRE COLONIAL AU POUVOIR

Devenu en 2017 le plus jeune président depuis la création de la République française, Emmanuel Macron prétend incarner un renouvellement de la relation entre la France et l'Afrique. Son attitude et ses choix politiques montrent en réalité une filiation toute coloniale.

Costume impeccable de jeune premier, sourire arrogant, sentences définitives où le mépris se mêle parfois au ridicule. Sur les réseaux sociaux ont proliféré, depuis bientôt cinq ans, des visuels dressant ironiquement le parallèle entre Emmanuel Macron et Hubert Bonisseur de La Bath, alias OSS 117. Ce dernier personnage, apparu sous la plume de l'écrivain Jean Bruce en 1949 et dont les aventures furent portées à l'écran dès 1957, est incarné depuis quinze ans par Jean Dujardin dans une série de films qui raille l'esprit (néo)colonial des années 1950-1970 et révèle en filigrane ce qu'il reste aujourd'hui de la nostalgie impériale.

S'intéressant aux dernières aventures de l'espion tricolore, OSS 117. *Alerte rouge en Afrique noire*, sorti à l'été 2021, le *New York Times* notait que la saga française dressait en creux le portrait d'« une puissance impériale déclinante » et soulignait sa difficile « adaptation à un monde en mutation ». Une analyse partagée par le journaliste François Bougon dans un article publié en 2021 dans la revue du *Crieur* sous le titre : « Le syndrome OSS 117, ou le fantasme de la grandeur nationale¹ ».

La comparaison avec Emmanuel Macron, qui se flatte régulièrement d'appartenir à une génération née bien après la décolonisation et d'échapper de ce fait à la pensée coloniale qui travaillait ses prédécesseurs, n'est pas qu'une amusante facétie 2.0. Elle souligne en miroir d'étonnants parallèles entre l'époque qui a vu naître le personnage d'OSS 117, dans les années 1940-1950, et l'atmosphère qui imprègne les relations franco-africaines depuis une quinzaine d'années.

Esprit colonial, es-tu là ?

La situation est bien différente, nous objectera-t-on : la France gouvernait directement d'innombrables colonies en Afrique jusqu'en 1960, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. C'est vrai. Mais l'esprit colonial a-t-il pour autant disparu ? Emmanuel Macron a

dès le début de son quinquennat, montré qu'il en est lui-même profondément imprégné en dépit du *storytelling* « disruptif » que ses équipes parviennent à injecter dans tous les médias depuis son arrivée à l'Élysée en mai 2017.

À peine investi des missions de chef des Armées que lui confère la fonction présidentielle, Emmanuel Macron se rend à Gao, au Mali, pour apporter son soutien aux militaires français de l'opération Barkhane. Rendant hommage à leur dévouement, il fait l'éloge de l'histoire coloniale et néocoloniale de l'armée française en Afrique : « Vous êtes plus que jamais nos sentinelles et notre rempart contre les débordements du terrorisme, de l'extrémisme, du fanatisme. Ici, vous êtes l'avant-garde de la République, comme avant vous le furent sur ce continent tant de générations de militaires. Depuis la meurtrière opération Licorne, Atalante, Sangaris ou Serval, pour ne citer qu'elles, et nombre d'opérations auxquelles plusieurs d'entre vous ont, par le passé, participé, vous êtes les héritiers de cette longue lignée de soldats venus servir sur ce continent, dans les airs, sur mer, sur terre, et vous faites honneur à cette lignée. »

En prononçant ces mots, le président français n'ignore pas que cette « longue lignée » a débuté avec des officiers comme Armand Jacques Leroy de Saint-Arnaud et Thomas Bugeaud dans la conquête sanglante de l'Algérie, comme Louis Faidherbe au Sénégal, Joseph Gallieni à Madagascar ou Hubert Lyautey au Maroc. Il est déjà loin le mois de février 2017 où, candidat à l'élection, il provoquait une polémique en déclarant lors d'un déplacement en Algérie que la colonisation avait été un « crime contre l'humanité » qui appelait des « excuses » de l'État

français.

Le 1er juin 2017, c'est lors d'un déplacement dans un centre régional de surveillance et de sauvetage atlantique du Morbihan que le jeune président veut montrer sa maîtrise des dossiers. Comparant les « tapouilles » et les « kwassa-kwassa », Emmanuel Macron s'autorise une « blague » sur ces embarcations traditionnelles de pêche avec lesquelles des Comoriens tentent une traversée à haut risque vers Mayotte, île que la France a arrachée à l'archipel au moment de l'indépendance. « Le kwassa-kwassa pêche peu, il amène du Comorien, c'est différent ! » ironise le chef de l'État, l'air goguenard. Un trait d'humour « malvenu », concèdera la présidence après le tollé provoqué par la diffusion de la séquence à la télévision française. En effet : la frontière maritime que la France a créée – en violation du droit international – entre Mayotte et le reste des Comores a provoqué des milliers de morts ces dernières années².

D'une manière générale, les questions migratoires et démographiques témoignent des fantasmes du président Macron. Constatant comme beaucoup d'autres l'obsession macronienne pour la fécondité des Africaines, la philosophe Elsa Dorlin en souligne le soubassement colonial. A défaut d'aider les femmes africaines à sortir de la pauvreté, il ferait mieux de « nous épargner ce “fémo-colonialisme”, terreau du racisme comme de l'antiféminisme, qu'il faut abattre urgemment », juge-t-elle dans le journal *Le Monde*³. Sourd aux critiques des milieux scientifiques qui contestent les chiffres qui alimentent ses raisonnements fantasmatiques, Emmanuel Macron dévore l'essai de l'ancien journaliste Stephen Smith La Ruée vers l'Europe paru en 2018. Un livre scientifiquement fallacieux et idéologiquement fétide, qui flirte avec le

¹ <https://www.cairn.info/revue-du-crieur-2021-2-page-42.htm>

² Voir « Mayotte : les enjeux de la souveraineté », *Billets d'Afrique* n°310, septembre 2021.

³ Elsa Dorlin, « Macron, les femmes et l'Afrique : un discours de sélection sexuelle et de triage colonial », *Le Monde*, 30 novembre 2017.

mythe du « grand remplacement » (comme l'indique son titre, allusion transparente à la « ruée vers l'Afrique » entreprise au tournant du XX^e par les puissances coloniales européennes), mais dont le président fait l'éloge lors de l'interview télévisée qu'il accorde le 15 avril 2018 à Edwy Plenel et Jean-Jacques Bourdin : « Nous avons un phénomène migratoire qui est là et qui va durer. Et une démographie africaine qui est une bombe. Stephen Smith l'a formidablement décrit dans un livre récent... »

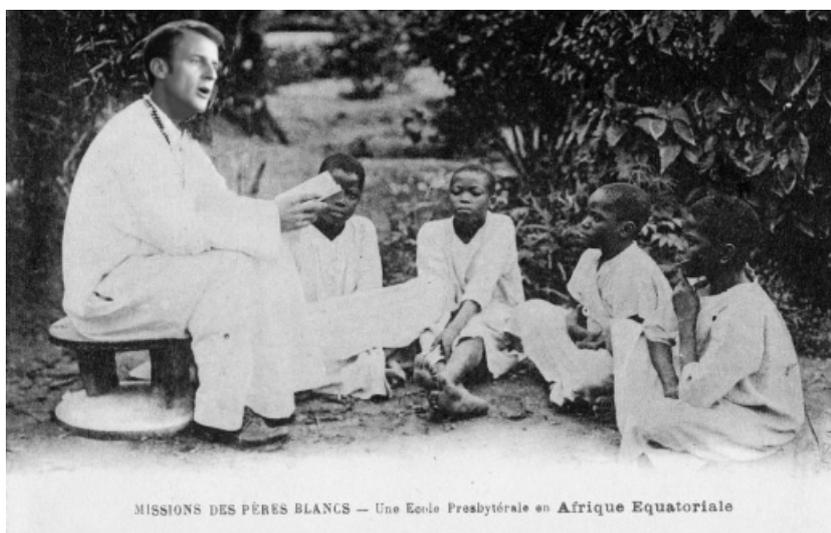
«Parfois l'histoire bégaie»

Le président renonce rarement aux postures paternalistes. Il le montre en particulier à l'occasion de son discours au campus de Ouagadougou en novembre 2017. Pointant la mise en scène accompagnant cette visite fort médiatisée, une étudiante lui demande si l'amphithéâtre dans lequel se déroule la rencontre pourra bénéficier pour le reste de l'année du système de climatisation installé quelques heures avant la réception de l'hôte élyséen. Emmanuel Macron ricane, objectant que ce n'est pas à un président français de s'occuper des universités burkinabè, mais bien au président du Faso. Ce dernier, mis en défaut d'une façon bien peu diplomatique, sort alors de la salle, tandis que le chef d'État français lance, hilare : « Du coup, il est parti réparer la climatisation ! »

Au-delà de cette saillie qui a durablement marqué les esprits⁴, tout le débat avec les étudiants burkinabè transpire le paternalisme. À une étudiante qui critique la forte présence militaire française au Sahel, il répond sèchement : « Vous ne devez qu'une seule chose aux militaires français : les applaudir ! » Et lorsque la question du franc CFA est soulevée par un autre étudiant, l'ancien banquier d'affaires prend l'assistance à partie : « Qui fait des études d'économie ici ? » S'amusant du faible nombre de mains levées, il savoure son effet : « Mais vous êtes en quoi, alors ? » Estimant pour sa part que la

question monétaire est un « non-sujet », il assène : « N'ayez pas ce discours de revendication post-colonialiste qui n'est pas de votre génération. N'ayez pas une approche bête-ment post-coloniale ou anti-impérialiste⁵. »

Deux ans plus tard, Emmanuel Macron change pourtant d'avis. Constatant que l'abolition du franc CFA est une des principales revendications des mouvements sociaux africains, l'Élysée concocte en catimini une réforme en trompe l'œil du système monétaire franco-africain. Une réforme décidée à Paris, sans consultation préalable, que le président français s'en va lui-même annoncer aux peuples concernés, fin décembre 2019, à l'occasion d'une visite à Abidjan. L'ex-métropole informe ainsi des millions de citoyens africains que leur monnaie changera bientôt de nom...



Les déplacements du « président jupitérien » sur le continent africain sont une source inépuisable d'exemples de cette posture néo-impériale. Ainsi de sa visite au Sénégal en février 2018 : sur la place Faidherbe à Saint-Louis, il inscrit de nouveau l'engagement français contre le djihadisme en Afrique dans la filiation directe de la conquête coloniale : « On m'a raconté qu'ici, à Saint-Louis, autour des années 1850, les Français s'inquiétaient de la montée du djihadisme. Parfois l'histoire bégaie⁶. » Ainsi également de son voyage express à N'Djamena, en avril 2021, pour les obsèques du dictateur tchadien Idriss Déby. Devant un parterre de militaires locaux, il apporte la caution de la France à la succession dynas-

tique qui vient de propulser Mahamat Idriss Déby au pouvoir, en violation flagrante des dispositions constitutionnelles du pays. « La France ne laissera jamais personne, ni aujourd'hui, ni demain, remettre en cause la stabilité et l'intégrité du Tchad », prévient-il sur un ton martial.

Sentiment «antifrançais» et concurrences «étrangères»

Depuis plusieurs années, Paris s'inquiète de la montée en puissance, en Afrique, de deux phénomènes simultanés : la contestation de la présence française en Afrique et les ingérences croissantes de puissances concurrentes sur le continent. Une double inquiétude qui n'est pas sans rappeler l'atmosphère des années 1950, période où les dirigeants français s'armaient de la percée des mouvements anticolonialistes et des conséquences de la guerre froide sur le continent africain. A l'époque, on se méfiait de la politique « anglo-saxonne » jugée néfaste aux intérêts français. On redoutait évidemment les intrusions soviétiques. Et on s'alarmait des ingérences de l'Égypte nassérienne en Afrique du Nord. Aujourd'hui, les « rivaux » ont des noms et des visages parfois différents. On dénonce l'impérialisme

russe qui déploie sa propagande et ses mercenaires de la Centrafrique au Mali. On s'alarme de la mainmise chinoise sur l'économie africaine. Et on souligne les perfidies turques. Inquiétudes sans doute fondées... que les dirigeants français exploitent abondamment pour justifier leur propre agenda africain.

C'est ce que l'on constate notamment depuis la fin de l'année 2019, marquée par le premier sommet Russie-Afrique organisé à Sochi (23-24 octobre), qui marque le retour en fanfare du Kremlin sur la scène africaine, et par la mort accidentelle de treize militaires français dans la collision de deux hélicoptères au Mali (25 novembre), qui apparaît comme le symbole de l'enlèvement français au Sahel. Alors qu'une partie des sociétés civiles africaines regardent vers Moscou avec une attention croissante (certaines personnalités contestatrices africaines ont été invitées à Sochi) et qu'un nombre croissant de

⁴ Et que certains observateurs mettent immédiatement en parallèle avec une réplique culte d'OSS 117 (voir par exemple : « Emmanuel Macron ou OSS 117 : qui a dit quoi ?, *Le Midi libre*, 21 juin 2018).

⁵ « "Ne venez pas me faire la morale" : Macron très

cash avec des étudiants burkinabè », *Challenges.fr*, 28 novembre 2017

⁶ Discours du Président de la République Emmanuel Macron sur la Place Faidherbe à Saint-Louis », *elysee.fr*, 3 février 2018

responsables politiques africains réclament au départ de l'armée française du Sahel, Emmanuel Macron convoque – littéralement – les chefs d'État du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad). Le sommet se tient en janvier 2020 à Pau, ville de la garnison dont étaient originaires plusieurs de ces soldats décédés, comme pour donner plus de poids aux remontrances que le jeune président adresse à ses homologues africains. Ces derniers sont priés de réaffirmer leur souhait de voir les forces françaises se maintenir dans leur pays. Ce qu'ils acceptent de faire, au risque de se décrédibiliser aux yeux d'une partie de leurs populations qui les regardent de plus en plus comme les pantins de la France

À Paris, une vision s'impose : la montée d'une contestation antifrançaise serait le fruit de manœuvres étrangères. Une théorie qui n'a pas grand-chose de nouveau, là encore : refusant d'écouter les revendications légitimes des peuples africains, les dirigeants français n'ont cessé depuis l'époque coloniale de les décrire comme le produits d'obscurs machinations « étrangères ». C'est ce que faisait par exemple François Mitterrand, alors fringant ministre de la IV^e République. Dans un livre publié en 1953, il dénonçait d'innombrables complots : les Anglais « empiètent » sur le Togo français, les Américains « allèchent les Marocains » et les Égyptiens « répandent [leurs] prédicateurs dans le Sahel tunisien et tchadien⁷ ». Quatre ans plus tard, le même ressassait ses obsessions dans un nouvel ouvrage : « Nous n'avons pas d'ami outre-mer mais des concurrents subtils et des ennemis opiniâtres. Les uns et les autres sapent nos positions, atteignent notre prestige. Il n'y aurait guère à s'en inquiéter cependant si en Afrique, ce continent qui demeure l'enjeu de notre époque, la France préservait, gagnait ou reconquerrait l'amitié qui seule importe : celle des Africains⁸. »

Le président Macron reste fidèle à cette longue tradition. « Il ne faut pas être naïf sur ce sujet, explique-t-il aux journalistes de Jeune Afrique qui l'interrogent en novembre 2020 sur les contestations antifrançaises : beaucoup de ceux qui donnent de la voix, qui font des vidéos, qui sont présents dans

les médias francophones sont stipendiés par la Russie ou la Turquie. » Il y a donc, dit-il, « une stratégie à l'œuvre, menée parfois par des dirigeants africains, mais surtout par des puissances étrangères, comme la Russie ou la Turquie, qui jouent sur le ressentiment postcolonial⁹. » Et Emmanuel Macron de réitérer ses analyses dans une interview donnée à la même période aux journalistes Pascal Airault et Antoine Glaser : « Les Russes et les Turcs ne veulent pas du tout le développement de l'Afrique. Ils sont néocoloniaux¹⁰. »

Et, comme le François Mitterrand des années 1950 (et tant d'autres avant et après lui), Emmanuel Macron vante une « nouvelle stratégie » : reconquérir le cœur égaré des Africains. « Entre la France et l'Afrique, ce doit être une histoire d'amour », déclare-t-il dans la même interview à Jeune Afrique.

L'heure de la «reconquête»

De ce point de vue, le Sommet Afrique-France de Montpellier du 8 octobre 2021, décrit partout comme le signe d'un incontestable « renouveau », ressemble fort à remake néo-impériale. Le locataire de l'Élysée avait d'ailleurs prévenu lors de sa visite en Afrique du Sud quelques semaines plus tôt : le sommet devait déboucher sur un « plan de reconquête ». Un mot chargé, dans la bouche d'un président français.

En quoi consiste ce « sommet nouvelle manière » ? À mettre de côté les dirigeants africains, partenaires traditionnels de l'État français, et à leur substituer des « représentants » de la « société civile » africaine, sélectionnés pour partie par un comité présidé par l'historien Achille Mbembe et pour partie par les services des ambassades françaises en Afrique. Paradoxalement, la « nouveauté » consiste donc à revenir à la situation qui prévalait avant les indépendances, quand les colonies étaient encore privées d'institutions nationales indépendantes et que l'administration française désignait elle-même les « intermédiaires » utiles au sein des sociétés autochtones.

Signe de l'impensé colonial qui travaille les élites françaises, les communicants de l'Élysée trouvent même judicieux de qualifier de « pépites » les représentants des so-

ciétés civiles convoyés jusqu'à Montpellier. Un terme révélateur, à mi-chemin entre l'extractivisme colonial, qui ponctionne ce qui brille, et la doxa néolibérale, qui dévalorise ceux qui brillent moins (car, comme l'avait déclaré le président Macron en juin 2017, il y a « les gens qui réussissent et les gens qui ne sont rien »).

Face à des journalistes français qui exercent leur esprit critique avec parcimonie, le trompe-l'œil fonctionne à merveille. Qu'importe si les interventions faussement impertinentes des « pépites » sélectionnées ont été répétées en amont, trois jours durant, au cours d'un « séminaire » encadré par les conseillers élyséens¹¹. Et qu'importe si les conversations se poursuivent évidemment, loin des caméras, avec les dirigeants africains « amis » de la France. « Le président Macron discute avec les chefs d'État africains presque tous les jours », précise Achille Mbembe à la veille du sommet, sur France Inter¹². Une précision nécessaire : l'historien camerounais, pièce maîtresse de l'opération, ne peut ignorer le caractère très « colonial » du dispositif montpelliérain. Un dispositif qui, piétinant symboliquement la souveraineté d'États théoriquement indépendants depuis soixante-dix ans, met en contact direct le président d'une ancienne métropole impériale, placé au centre de la scène, et les ressortissants de ses anciennes colonies, réduits à une fonction de faire-valoir.

Depuis son arrivée à l'Élysée, le président Macron n'aura donc cessé de vanter la « nouveauté » de sa politique africaine. Mais, derrière cette nouveauté se cachent beaucoup de vieilles recettes, souvent directement empruntées au répertoire colonial. Les « réformes », les « innovations » et les « disruptions » dont il se gargarise ne sont souvent que des écrans de fumée qui n'ont pour autre objectif que de faire perdurer, en leur donnant un visage plus jeune, plus avenant, plus entrepreneurial, des relations franco-africaines qui plongent leurs racines dans une très longue histoire. Mais ces relations méritent bien, de temps en temps, un « petit coup de polish » – comme dirait OSS17.

Thomas Borrel et Thomas Deltonbe, co-directeurs de L'Empire qui ne veut pas mourir. Une histoire de la Françafrique (Seuil, 2021)

⁷ François Mitterrand, *Aux frontières de l'Union françaises*, Julliard, Paris, p. 29

⁸ François Mitterrand, *Présence française et abandon*, Plon, Paris, p. 227.

⁹ <https://www.vie-publique.fr/discours/277347-entretien-emmanuel-macron-20112020-france-afrique>

¹⁰ Interview publiée in Pascal Airault et Antoine Glaser, *Le Piège africain de Macron*, Fayard, Paris, 2021.

¹¹ Comme l'a implicitement reconnu une conseillère Afrique de l'Élysée lors d'un « point presse », le 1er octobre 2021.

¹² « L'invité de 7h50 », France Inter, 7 octobre 2021.

DES RESTITUTIONS, VITRINES DE LA DIPLOMATIE CULTURELLE

Lors de son discours à Ouagadougou, en 2017, Macron a créé la surprise en promettant des restitutions d'œuvres d'art aux pays africains avant la fin de son mandat. Si certaines ont effectivement eu lieu, l'absence de mise en place d'un cadre laisse craindre des coups ponctuels, sans méthode de fond, au service du rayonnement de la France.

Dans le discours prononcé à Ouagadougou, la culture apparaît comme un outil déterminant pour construire un nouveau narratif des relations franco-africaines et « renouveler un imaginaire ». « Aujourd'hui, nous sommes orphelins, nous sommes orphelins en quelque sorte d'un imaginaire commun, nous souffrons d'un imaginaire qui nous enferme dans nos conflits, parfois dans nos traumatismes, d'un imaginaire qui n'est plus le vôtre, n'est plus le nôtre, et je veux reconstruire cet imaginaire commun et d'avenir », assure le président français aux étudiant.e.s burkinabè. « Le premier remède, c'est la culture » affirme-t-il. Les termes utilisés sont révélateurs de la façon d'envisager l'histoire, plus comme un liant pour « l'amitié », balayant les potentiels conflits, que comme un travail de recherche et de reconnaissance. Les deux grands engagements annoncés s'inscrivent dans cette volonté d'écrire autrement le récit des relations. D'une part, « lancer en 2020 une Saison des cultures africaines en France », devant mettre à l'honneur des créations contemporaines, valorisant « une autre forme d'histoire ». D'autre part, la promesse de restitutions avant la fin du mandat : « Je veux que d'ici cinq ans les conditions soient réunies pour des restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain en Afrique. »

Si des restitutions vont bien être faites, elles ne représenteront qu'une infime part de ce qu'il y a à faire : 27 œuvres africaines en fin de quinquennat, sur 88 000 recensées dans les musées français. Ces restitutions s'inscrivent dans l'activisme mémoriel mené lors du mandat d'E. Macron, qui, derrière des effets d'annonce et des rapports, masque la nécessité d'un travail commun sur l'histoire par un ravalement de façade de la Françafrique.

À la suite du discours de Ouagadougou, un rapport est demandé aux universitaires Felwine Sarr et Bénédicte Savoy, rendu à l'automne 2018. Le rapport émet des préconisations et propose un processus de resti-

tutions avec un calendrier prévisionnel. Seules les collections publiques sont concernées. Le rapport s'engage fortement pour des restitutions définitives et évacue ainsi la question de restitutions temporaires ou de circulation. Il insiste sur la portée de l'acte de restituer et sur le droit au patrimoine. Le critère déterminant pour restituer porte notamment sur la question du consentement explicite au moment de l'acquisition ou de l'appropriation de l'œuvre, ce qui remet en question, au-delà des pillages, les acquisitions d'œuvres pour un prix dérisoire dans un contexte colonial de domination, entre autres dans le cadre de missions ethnographiques. La question du consentement explicite oblige à porter un regard sur l'histoire coloniale, qui va bien au-delà de l'intention des restitutions envisagées au départ. Cependant, ce rapport indépendant ne reflète pas la position du gouvernement, laquelle n'est pas clairement énoncée. Dès la sortie du rapport, assez mal accueilli notamment par certains conservateurs de musée, collectionneurs et marchands d'art, E. Macron s'engage à restituer 26 œuvres au Bénin, mais sans tenir compte des préconisations du rapport pour la suite des restitutions. Pourtant, ce rapport suscite un engouement, en Afrique et dans certains pays européens concernés comme l'Allemagne.

Restitutions d'influence

Deux projets de restitutions se sont concrétisés pendant le mandat. En 2018, E.-Macron s'engage au retour de 26 objets du Trésor de Béhanzin, faisant partie des œuvres demandées depuis plusieurs années par le Bénin. Trois ans plus tard, après le vote de la loi exceptionnelle autorisant ces restitutions, le pays accueille avec émotion ces œuvres. Ces restitutions s'accompagnent d'un important projet de musée à Abomey, destiné à les accueillir, en grande partie financé par l'AFD. Si l'enthousiasme est général, quelques ombres s'inscrivent au tableau. Le choix des 26 œuvres restituées a été fait par la France, sans concertation avec le Bé-

nin, ce que son président Patrice Talon, pourtant très francophile, n'a pas manqué de rappeler lors de la cérémonie de signature du transfert. Certains observateurs pointent le déséquilibre dans les conditions de restitutions, sans concertation bilatérale. En novembre 2019, le sabre de El Hadj Omar Tall, résistant à la colonisation qui s'est battu dans plusieurs pays de la région, a d'abord été mis en dépôt au Musée des civilisations noires de Dakar par Edouard Philippe, entre deux rendez-vous du Premier ministre français venu renforcer la coopération économique et sécuritaire avec le Sénégal. La restitution de l'objet a ensuite été actée par une loi française. Mais la France a choisi de remettre cet objet au Sénégal sans concertation ni transparence, alors qu'il aurait pu être demandé par des pays voisins. Le Sénégal espère accueillir d'autres restitutions qui trouveront place dans l'écrin du Musée des civilisations noires... construit par la Chine. Dans un contexte de concurrence accrue, la France inscrit ces restitutions dans sa politique d'influence culturelle, bien ancrée dans les anciennes colonies notamment grâce au réseau culturel français. Ainsi, le rapport de l'Assemblée nationale relatif à la restitution de biens culturels (09/2020) insiste sur le fait que les restitutions doivent être l'occasion de resserrer les liens diplomatiques et culturels avec les pays concernés. Le rapport estime nécessaire de préciser : « Il ne s'agit pas là de s'engager dans la politique culturelle menée par les États concernés, mais d'inscrire les restitutions dans des politiques de coopération culturelle globales. » Clairement, les restitutions sont envisagées au service de la politique culturelle et participent à la politique d'influence de la France, en contribuant à en redorer l'image.

Le processus de restitution de ces premières œuvres reste du domaine de l'exception et ne propose pas un cadre et une structure pour répondre à des demandes ambitieuses. Sur tout, alors que le rapport Sarr-Savoy propose un changement du code du patrimoine qui permettrait de faciliter les

restitutions et de les inscrire dans une méthode, avec la mise en place d'accords de coopération bilatéraux, rien n'a été fait dans ce sens. Une fois la demande effectuée, le processus de restitution n'est pas encadré et reste unilatéral. Pour chaque projet de restitution, une loi d'exception doit être votée afin de lever l'inaliénabilité et l'imprescriptibilité des collections publiques, principal obstacle juridique aux restitutions et principal argument brandi par les détracteurs des restitutions. Autant l'Assemblée nationale que le Sénat montrent une certaine réticence à un processus global de restitutions. Le rapport de l'Assemblée nationale sur ces premières restitutions évoque l'intérêt d'une loi-cadre mais l'écarte du fait d'une trop grande complexité pour la définir. Face à la crainte de restitutions inadaptées ou des restitutions comme cadeau diplomatique, le Sénat a déposé une proposition de loi donnant un cadre aux restitutions, suggérant notamment la création d'un conseil scientifique. Cette proposition de loi, si elle est motivée par le manque de transparence des restitutions, révèle aussi la frilosité face au processus : la façon de les encadrer permet aussi de les contenir. L'absence de solutions juridiques pérennes montre le peu d'ambition de ces premières restitutions, qui, comme la loi qui les a autorisées, risquent de rester d'exception, face à la lourdeur du processus, tant pour les pays demandeurs que pour les institutions françaises. Pourtant des solutions sont possibles. En février 2022, une loi a été votée concernant la restitution de biens spoliés à des familles juives avant et pendant la Seconde guerre mondiale. En Belgique, un nouveau cadre juridique vient d'être mis en place, prenant en compte les conditions dans lesquelles une pièce a été obtenue (RFI,

28/07/2021). Ainsi la propriété des œuvres issues du pillage de l'ancien « Congo belge » est transférée à l'État congolais, qui doit décider de leur lieu de conservation. Depuis le discours de Ouagadougou, plusieurs demandes ont été faites à la France par le Sénégal, le Tchad, l'Éthiopie... L'absence de cadre laisse craindre qu'elles n'aboutissent pas, ou opportunément, au bon vouloir d'enjeux politiques et diplomatiques.

«Un cri de haine»?

Si l'annonce des restitutions a reçu un accueil enthousiaste en Afrique, de nombreuses réticences ont surgi en France, surtout après la publication du rapport Sarr-Savoy, risquant de réduire les restitutions à un retour de quelques œuvres. Le principal frein aux restitutions vient de la persistance d'une vision coloniale de l'histoire et des œuvres. Le terme « restitution » serait trop moralisateur... ou refléterait trop les horreurs coloniales qu'un pays « universaliste » ne saurait voir ? En effet, tant dans le rapport de l'Assemblée nationale que dans les discussions autour de la proposition de loi du Sénat, il est frappant de constater à quel point l'acte de restituer est associé à une remise en question de « l'universalisme ». Ainsi, Max Brissson, l'un des sénateurs à l'origine de la proposition de loi pour encadrer les restitutions, précise : « Si on donne à la restitution une dimension morale, c'est que nous regardons avec les lunettes de notre époque et cela s'inscrit dans une politique de repentance, de réécriture de l'histoire et de communautarisme qui vient heurter notre universalisme républicain. Il faut avoir une vision plus globale de libre circulation des échanges d'œuvres et dialogue des cultures plutôt qu'une vision de repli. » L'agitation des

risques de « communautarisme », de « racisme », pour privilégier l'idée plus dépolitisée de circulation des œuvres inverse la situation historique et sociale. Le rapport Sarr-Savoy, en qualifiant le musée européen de « musée de l'autre » dans sa « mission universelle », réinscrit au contraire la constitution des collections ethnographiques dans le contexte colonial ce que l'ancien directeur du musée du Quai Branly va jusqu'à qualifier d'un « cri de haine contre le concept même de musée » (Le Monde, 02/2020). En réalité, les arguments peu tangibles des détracteurs de la « dimension morale » révèlent l'imprégnation d'un esprit colonial. La capacité des pays africains à assurer la conservation, la mise en valeur et la sécurité des œuvres est remise en question. Ces doutes sont révélateurs d'une vision du patrimoine euro-centrée et condescendante. C'est la prolongation de l'idée selon laquelle les musées européens ont permis de conserver des œuvres, argument qui écarterait toute restitution, puisque ces objets ont été « sauvés ». Les pays africains ne seraient donc pas aptes à prendre soin de leur patrimoine. De façon plus générale, la peur de musées français vidés des œuvres africaines, qui ne permettraient plus de connaître « l'autre », est infondée face à une demande qui n'est pas de tout rapatrier, mais de rééquilibrer, de donner accès aux œuvres, qui pourront toujours circuler. Ces positionnements reflètent la présentation de ces collections dans les musées français : celles-ci sont souvent peu ou pas contextualisées, l'histoire coloniale et les modalités d'appropriation de l'œuvre sont totalement absentes de ces musées. La mise en place de restitutions nécessite de faire ce travail.

Emma Cailleau

SOUTENEZ-NOUS : ABONNEZ-VOUS !

Pour décrypter la politique de la France en Afrique, retrouvez dans votre boîte aux lettres douze pages d'analyse critique des principaux faits de l'actualité franco-africaine. Billets d'Afrique est entièrement réalisé par des bénévoles¹, militant-e-s au sein de Survie, une association qui dénonce la Françafrique depuis 1984.



OUI, je m'abonne pour un an (soit 11 numéros) à Billets d'Afrique. Je renvoie ce bulletin complété, accompagné de mon paiement à : Survie - 21ter, rue Voltaire - 75011 Paris

OUI, je souhaite recevoir Billets d'Afrique au format numérique, par email, plutôt qu'en papier.

nom :

prénom :

adresse :

CP :

ville :

email :

TARIFS France 25€, Petits budgets 20€, Étranger et outre-mer 30€

Modalités de paiement : chèque à l'ordre de Survie - Virement bancaire IBAN : FR76 4255 9100 0008 coopératif, précisez l'objet sur l'ordre de virement - Vous pouvez aussi payer en 4 échéances prélèvement automatique, nous contacter : contact@survie.org (+33)9.53.14.49.74

¹ La parution dépend des contraintes dues au bénévolat : les numéros peuvent prendre du retard.